

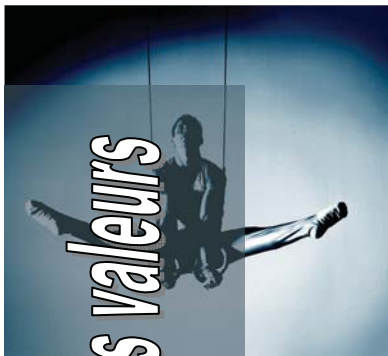
CCES Canadian Centre for Ethics in Sport
Centre canadien pour l'éthique dans le sport

LE SPORT FONDÉ SUR DES VALEURS



2006—2007

RAPPORT ANNUEL



Le sport fondé sur des valeurs

Message pour les partenaires

La mission du CCES est de « promouvoir l'éthique dans le sport au Canada ». Par conséquent, nous avons la ferme conviction que la participation accrue et la poursuite de l'excellence dans le sport ne devraient pas être vues comme un « drôle de couple »; l'une et l'autre peuvent et devraient être des objectifs compatibles et hautement valorisés à l'intérieur du système sportif canadien. En fait, l'une et l'autre doivent être vues comme faisant partie d'un système sportif intégré unique au Canada qui découle du même ensemble de valeurs partagées.

Au CCES, notre vision d'un système sportif fondé sur des valeurs au Canada en est un qui aide à bâtir et à enrichir les collectivités en procurant un environnement sécuritaire, accueillant et gratifiant à tous les participants et à tous les niveaux de pratique sportive.

Nous croyons que l'élément clé de cette vision pour un sport équitable et basé sur l'éthique, qu'il se pratique dans des piscines, sur des patinoires et sur des terrains communautaires ou sur la scène mondiale, c'est l'ensemble des valeurs partagées sur lesquels repose le sport, autant à l'échelle de la collectivité que de l'élite internationale. En fait, la valeur du sport lui-même, pour celles et ceux qui le pratiquent et pour les collectivités qui le soutiennent, provient aussi de nos valeurs partagées. La stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport, Sport pur, constitue l'expression de nos valeurs partagées : santé et sécurité, excellence, inclusion et accessibilité, plaisir, respect, et esprit sportif. Voilà ce qui fait que le sport est bon et voilà le genre de sport que les Canadiens nous ont dit qu'ils voulaient.

Ce rapport annuel décrit la contribution du CCES à la Stratégie Sport pur grâce à notre travail dans trois domaines importants et interreliés. D'abord, nous sommes des leaders dans le domaine de l'éthique dans le sport; nous exprimons des opinions sur un large éventail de questions d'éthique, que ce soit, par exemple, le dopage dans le sport professionnel ou la violence dans le hockey ou encore le port du hidjab au soccer. Nous nous acquittons de cette responsabilité sur la base de nos valeurs partagées pour le sport, avec un engagement particulier envers les valeurs de sécurité, d'inclusion et d'accessibilité, de santé, de plaisir, d'excellence, de franc jeu et de respect. Guidé par ces valeurs, et à l'aide de notre cadre de prise de décision éthique, le CCES stimule les débats et les discussions parmi les Canadiens quant au genre de sport que nous voulons dans notre pays.

La collaboration avec nos partenaires dans la promotion des valeurs du sport et la prévention de comportements non conforme à l'éthique dans le sport constitue un deuxième volet important du travail du CCES. Il s'agit du travail en amont, tout aussi difficile à mesurer qu'il est d'une importance vitale pour notre succès à long terme. Nous savons, par exemple, que si nous pouvons mettre en place une base de valeurs solide auprès des jeunes qui pratiquent le sport au moment où ils abordent la pratique sportive, dès lors nous avons parcouru un bon bout de chemin pour inoculer ces jeunes athlètes contre les pressions qu'ils subiront pour s'engager sur la voie du dopage et autres comportements non conforme à l'éthique dans le sport au fur et à mesure de leur cheminement sportif. Nous reconnaissons aussi que ce « travail sur les valeurs » est inutile sans le soutien actif et la participation de toutes celles et ceux qui entourent l'athlète : des parents aux entraîneurs, des soigneurs aux médecins; des modèles d'athlètes aux médias; et du monde des affaires canadien au sport professionnel. Nous devons transformer la culture sportive sous-jacente en une culture qui « dénormalise » les comportements déviants et glorifie les nombreuses histoires positives du monde sportif.



Paul Melia, président et directeur général



Roger Jackson, Ph. D.
président du conseil

Le troisième volet important du travail du CCES dans la promotion de l'éthique dans le sport est la fonction de contrôle que nous exerçons auprès de la communauté sportive canadienne. De toute évi-

dence, le plus gros problème d'éthique auquel fait face le sport de nos jours, c'est le dopage. Le CCES est fier de s'être vu confier, par le gouvernement du Canada et la communauté sportive, l'administration, en leur nom, du Code mondial antidopage, conformément au Programme canadien antidopage, afin de s'attaquer à ce problème pernicieux. Grâce à l'action conjuguée de l'éducation fondée sur des valeurs, des activités de gestion et du contrôle, nous nous attaquons à ce problème non seulement dans le sport de haute performance, mais, de façon tout aussi importante, dans le sport communautaire, où se sèment les graines du dopage.

Ce rapport fait état des réalisations du CCES dans ces trois domaines interreliés de notre travail en matière de gestion, de prévention et de promotion ainsi que de contrôle. Ces activités sont le résultat du leadership généreux et inspiré de notre distingué conseil d'administration, ainsi que de l'engagement indéfectible et du professionnalisme incomparable du personnel du CCES. À l'égard de l'un et de l'autre, nous avons une énorme dette de reconnaissance.

Pour conclure, nous aimerions exprimer nos remerciements et notre appréciation à l'endroit de Sport Canada et du ministère du Patrimoine canadien pour l'importante contribution financière affectée à notre travail. Leur investissement dans le CCES constitue, de leur part, un énoncé très clair de l'importance et de la valeur qu'ils accordent au sport honnête et équitable au Canada.

Paul Melia,
président et
directeur général

Roger Jackson, Ph. D.
président du conseil

TABLE DES MATIÈRES :

Gouvernance	2
Introduction	5
Faits saillants	6
Gestion	8
Prévention et promotion	13
Contrôle	16
Rapport du vérificateur	19



Table des matières



Roger Jackson, Ph. D.
président du conseil

- Chef de la direction, À nous le podium 2010
- Professeur émérite, faculté de kinésiologie de l'Université de Calgary
- Représentant du Canada au cours de trois Jeux olympiques, dont Tokyo (1964), où il a mérité une médaille d'or en aviron (en paire)
- Directeur fondateur du Centre de médecine sportive de l'Université de Calgary
- Ancien directeur de Sport Canada
- Ancien doyen de l'Éducation physique à l'Université de Calgary
- Ancien président du Comité olympique canadien
- Officier de l'Ordre du Canada
- Membre du Panthéon des sports canadiens



D^{re} Louise Walker,
vice-présidente du conseil

- Codirectrice du Centre de médecine sportive d'Ottawa
- Professeure adjointe à la Faculté de médecine de l'Université d'Ottawa
- Coordinatrice du programme postdoctoral de médecine sportive au département de médecine de famille de l'Université d'Ottawa
- Diplômée en médecine de l'Université de Toronto en 1977 (étudiante diplômée en médecine de l'année)
- Intronisée au Panthéon des sports de l'Université de Toronto en 1993
- Ancien médecin de l'équipe nationale canadienne de hockey féminin
- Pratique la médecine sportive depuis 1981
- Championne canadienne de saut en hauteur en 1973
- A participé aux Jeux olympiques de 1972 et de 1976
- Médaillée d'argent aux Jeux du Commonwealth de 1974
- Membre (et ancienne présidente) de l'Académie canadienne de médecine du sport
- Ancienne membre du conseil d'administration du Conseil canadien des médecines sportives



Gordon I. Kirke

- Avocat spécialisé dans les industries du sport et du divertissement
- Professeur de droit du sport et du divertissement à la faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York et à la faculté de droit de l'Université de Toronto, et conférencier invité à la faculté de droit de l'université Marquette, à l'université du Michigan, à l'université Harvard et à d'autres établissements d'enseignement
- Premier président non américain de la U.S.-based Sports Lawyers Association
- Membre du conseil d'administration de Tennis Canada et président de la campagne Tennis Matters
- Auteur du premier rapport des joueurs traitant du problème des abus sexuels et du harcèlement dans le hockey
- Directeur de la Sheldon Kennedy Foundation, de la Children's Aid Foundation, de la Ontario Special Olympics Foundation, de Stop the Violence et d'autres organismes de bienveillance pour les enfants
- Un article-couverture du magazine *Canadian Lawyer* l'a décrit comme « un défenseur, un agent, un militant – un extraordinaire avocat du sport »



Ronald Bremner

- Vice-président d'Insights Sports Ltd., une entreprise de câblodistribution numérique
- Président du conseil et chef de la direction, Professional Sports Publication, New York
- Ancien président et chef de la direction du club de hockey des Flames de Calgary (1996-2001)
 - Ancien président et chef de la direction de BCTV, Vancouver, une division de télévision de Westcom TV Group
 - Ancien membre du comité exécutif du Bureau de la télévision du Canada
 - Ancien président du conseil du Bureau de la télévision de l'Association canadienne des télédiffuseurs
 - Président du conseil de la Royal Columbian Hospital Foundation
 - Membre du comité exécutif du Vancouver Better Business Bureau
 - Ancien membre du conseil du B.C. Sports Hall of Fame
 - Télédiffuseur de l'année de la Colombie-Britannique, 1996
 - Intronisé au Panthéon de la télédiffusion de l'Association canadienne des radiodiffuseurs en 2000



D^{ne} Françoise Baylis

- Professeure et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en bioéthique et philosophie de l'Université Dalhousie
- Spécialiste en éthique de la reproduction humaine assistée, en recherche sur les cellules souches, en génétique et en science du cerveau (www.noveltechethics.ca)
- Ph.D. en philosophie avec spécialisation en éthique médicale, Université de Western Ontario
- A fait partie du comité d'éthique du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada et de la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada
- Ancienne membre du Conseil national sur l'éthique en recherche humaine, du comité consultatif sur la science et l'industrie de Génome Canada, du bureau consultatif de l'Institut de génétique des IRSC, du comité permanent des IRSC sur l'éthique et du Conseil des gouverneurs des IRSC
- Membre du conseil d'administration de Procréation assistée Canada

Gouvernance



Dr^e Jane Moran

- Diplômée en médecine de l'Université Queen's, 1982
- Professeure adjointe d'enseignement clinique, faculté de médecine de

l'Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B., depuis 1999

- Consultante en médecine d'urgence, Royal Jubilee Hospital et Victoria General Hospital
- Conseillère médicale de l'Union internationale de patinage, Jeux olympiques de Turin 2006, Jeux olympiques de Salt Lake City 2002, Jeux olympiques de Nagano 1998
- Membre de l'équipe médicale canadienne, Jeux olympiques de Lillehammer 1994, Jeux olympiques d'Albertville 1992
- Conseillère médicale, comité des tests sanguins, Jeux olympiques de Salt Lake City 2002
- Membre actuelle du sous-comité du CIO sur les jeunes dans le sport et sur la Triade de l'athlète féminine
- Vice-présidente du conseil, Victoria Emergency Medicine Associates, depuis 2004
- Membre du conseil, Association canadienne de patinage artistique, depuis 1997
- Auteur du manuel de médecine sportive du CIO, *Les Femmes dans le sport*, chapitre sur le patinage artistique, 2000
- A participé à la Conférence 2001 de l'AMA sur le dopage dans le sport à Copenhague, au Danemark, et au Congrès mondial du CIO sur le dopage dans le sport à Lausanne, en Suisse
- Participera au congrès de l'AMA en Espagne, en novembre 2007, pour la révision du Code mondial antidopage à partir de la réunion initiale de Copenhague en 2003



David Zussman, Ph. D.

- Titulaire de la Chaire Stephen Jarislowsky d'administration publique de la faculté des sciences sociales

de l'Université d'Ottawa et de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa

- Premier vice-président et chef de l'exploitation, EKOS Research Associates Inc., 2003-2005
- Commissaire à temps partiel à la Commission de la fonction publique du Canada, 2003-2010
- Professeur auxiliaire de politique et de gestion publique, Université d'Ottawa
- Président de l'Association canadienne des programmes en administration publique, 2007-2009
- Président du Forum des politiques publiques, 1996-2003
- Secrétaire adjoint au Cabinet pour l'appareil gouvernemental et la révision de programmes pour le Bureau du Conseil privé, 1994
- Responsable du processus de transition pour le gouvernement nouvellement élu en 1993 et 1997
- Auteur et coauteur de publications, dont *Alternate Service Delivery: Sharing Governance in Canada* et *The Vertical Solitude: Managing in the Public Service*
- Doyen de l'École de gestion de l'Université d'Ottawa, 1988-1992
- Mention de service public, décernée par l'Association professionnelle des cadres de la fonction publique du Canada, 2003
- Chroniqueur au *Ottawa Citizen* depuis 2002



L'honorable juge Lawrence A. Poitras, C.R.

- Associé principal du bureau de Montréal de Borden Ladner Gervais, où il est coordonnateur régional du règlement

extrajudiciaire des différends (RED)

- Ancien juge en chef associé et juge en chef de la Cour supérieure du Québec, 1983-1996
- Membre du Barreau de Montréal, de l'Association du Barreau canadien et de l'Association du Barreau international et de sa section Arbitrage et règlement extrajudiciaire des différends (RED)
- Gouverneur émérite de la Fondation du barreau du Québec
- Membre fondateur, ancien vice-président et président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures, 1979-1983
- Membre des Chambres de résolution de conflits et du Centre canadien d'arbitrage commercial
- Médiateur agréé de la Cour supérieure du Québec et associé de l'International Academy of Mediators
- Commissaire à la Commission royale sur la poursuite de Donald Marshall Jr., à Halifax et à Sydney, 1987-1990
- Président de la Commission d'enquête publique sur la Sûreté du Québec, 1996-1998
- Docteur *honoris causa* en droit civil de l'Université Bishop's, 1995
- Prix du mérite de l'Institut canadien pour la résolution de conflits, 1998
- Prix national de droit Ramon John Hnatyshyn de l'Association du Barreau canadien, 2000
- Membre de l'Ordre du Canada
- Prix du président de l'Association canadienne des juges des cours supérieures pour son importante contribution à la magistrature canadienne et à l'administration de la justice 2002



Beckie Scott

- Vétéran de onze ans de l'équipe canadienne de ski de fond; s'est retirée en 2006
- A participé à trois Jeux olympiques; médaille d'or au cours des Jeux

d'hiver de 2002 et médaille d'argent en 2006

- Première athlète féminine nord-américaine à mériter une médaille olympique en ski de fond

- Membre du conseil d'administration du Comité d'organisation de Vancouver 2010
- Éluë à la Commission des athlètes du CIO en 2006
- Membre du Comité des athlètes de l'Agence mondiale antidopage; défenseuse internationale du sport sans dopage
- Récipiendaire à deux reprises (2002-2003) du prix commémoratif John Semmelink, décerné à un athlète de sport de neige qui, par son esprit sportif, sa conduite et son habileté, a mieux représenté le Canada en compétition internationale

- A reçu le prix Spirit of Sport Story des Prix sportifs canadiens en 2004
- Intrônisée au Panthéon des sports de l'Alberta en 2006
- Intrônisée au Panthéon des sports canadiens en 2007
- Coprésidente du conseil consultatif canadien pour l'organisme Right to Play
- Représentante spéciale d'UNICEF Canada
- Membre du conseil d'administration du Sentier transcanadien



Dr Andrew Pipe
Président du conseil émérite

- Directeur du Centre de prévention et de réhabilitation à l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa
- Professeur de médecine à l'Université d'Ottawa
- Membre fondateur du Centre canadien pour l'éthique dans le sport

• A participé à la conception de l'organisation nationale antidopage du Canada à la suite de la publication du rapport de la Commission Dubin (1989)

- Médecin chef de l'équipe canadienne aux Jeux du Commonwealth 2006 et aux Jeux olympiques d'été 1992
- Président sortant de l'Académie canadienne de médecine du sport
- Président, Jeux du Commonwealth Canada
- Premier Canadien à recevoir le Prix du Comité international olympique pour services rendus dans le domaine de la médecine sportive
- Membre de l'Ordre du Canada et du Temple de la renommée olympique du Canada
- Rédacteur en chef adjoint du *Clinical Journal of Sport Medicine*



Pierre Harvey

- Ingénieur mécanique et consultant en équipement de sport et auprès de l'industrie orthopédique
- Analyste de ski de fond à Radio-Canada au cours des trois Jeux olympiques des années 90
- Membre de l'équipe nationale de cyclisme aux Jeux olympiques de Montréal 1976 et de Los Angeles 1984
- A réalisé quelques-unes des meilleures performances canadiennes en compétition de

ski de fond aux Jeux olympiques et en Coupe du monde durant les années 80; gagnant de trois épreuves en Coupe du monde

- Fondateur du RAID Pierre-Harvey, une course de vélo de montagne
- Membre de l'Ordre du Canada
- Membre du Panthéon des sports du Québec
- Membre du Panthéon du ski du Canada
- Membre du Panthéon du cyclisme du Québec
- Intronisé au Temple de la renommée olympique du Canada en 2006



L'honorable juge Charles L. Dubin
– Conseiller honoraire

- Conseiller chez Torys LLP
- Nommé conseil de la Reine en 1950 – il était alors la plus jeune personne du Commonwealth à mériter un tel honneur
- Nommé à la Cour d'appel de l'Ontario, 1973
- Juge en chef associé de l'Ontario, 1987
- Juge en chef de l'Ontario, 1990-1996

- Commissaire, Commission d'enquête sur l'usage des drogues et des pratiques interdites destinées à augmenter la performance sportive, 1988
- Responsable de l'enquête sur les pratiques et procédures de l'Hospital for Sick Children, 1983
- Membre de la Commission royale d'enquête sur la sécurité de l'aviation au Canada, 1979
- Officier de l'Ordre du Canada
- Membre de l'Ordre de l'Ontario
- Titulaire du prix de droit Ramon John Hnatyshyn, 1998
- Commissaire à l'éthique pour le comité de candidature de Toronto aux Jeux olympiques de 2008
- Conseiller en éthique auprès de la Toronto Waterfront Revitalization Corporation



Paul Melia

- Président, chef de la direction et secrétaire-trésorier du CCES
- Dirige la gestion des activités du CCES, dont l'administration du Programme canadien antidopage, et travaille avec les gouvernements et les organismes de sport dans le but d'élaborer une stratégie nationale d'éthique pour le sport amateur

- Président, Association of National Anti-Doping Organisations (ANADO)
- Président, Fondation Sport pur
- Ancien directeur de l'éducation et des communications et ancien chef de l'exploitation au CCES
- Ancien vice-président régional d'In-Touch Survey Systems Inc.
- Diplômé de l'Université d'Ottawa avec une maîtrise en administration de la santé
- Ancien chef de l'unité des programmes de tabagisme à Santé Canada, responsable de la direction et de la gestion du département des stratégies de réduction de l'usage du tabac
- Connaissance approfondie et expertise dans l'élaboration et la mise en place de campagnes de sensibilisation, d'éducation et de changement social pour une variété de problèmes sociaux et de santé

Le sport transcende tous les aspects de la vie canadienne. Il touche et réunit les gens indépendamment de leur sexe, de leurs habiletés, du style de vie, de l'origine ethnique et du statut économique. Le sport pénètre notre culture et se développe dans nos collectivités et nos écoles. Le sport est présent sur Internet, sur nos écrans de télévision et dans nos journaux. Il nous procure d'énormes possibilités d'inculquer les valeurs positives que nous voulons transmettre à nos enfants et de bâtir des collectivités plus fortes, plus dynamiques et en meilleure santé.

Pour s'assurer que le sport a un effet positif et puissant sur nos enfants et nos collectivités, le CCES reconnaît et appuie la notion de l'usage intentionnel du « bon » sport – le Sport pur –, le sport dont le fondement repose sur des valeurs positives solides.

Le CCES fait appel à la formule de la gestion, de la prévention et de la promotion ainsi que du contrôle pour s'assurer que les valeurs positives du sport ont la possibilité de croître et de se développer depuis le terrain de jeu jusqu'au podium.

Le CCES a identifié, grâce à son Cadre d'action stratégique, les objectifs à long terme suivants, qui s'échelonnent au-delà de 2010. Toutes ses activités sont conçues pour aider le CCES à faire rapport aux Canadiens sur la façon dont il est en voie d'atteindre ces résultats :



- Que la conduite basée sur l'éthique dans le sport par les Canadiens augmente de façon significative.
- Que les comportements non conforme à l'éthique dans le sport par les Canadiens diminuent de façon significative.
- Que le public canadien accorde un soutien accru aux valeurs de Sport pur.
- Que plus de 50 % des Canadiens croient que le sport exerce un effet positif sur le développement moral de la jeunesse au Canada.
- Que plus de 50 % des Canadiens croient que le sport est un environnement accueillant, sécuritaire et accessible.
- Que plus de 80 % des Canadiens croient que les résultats méritant un podium obtenus par des athlètes canadiens de haute performance ont été réalisés grâce à des moyens honnêtes.
- Que plus de 80 % des Canadiens croient que les valeurs de Sport pur contribuent à un sens plus aigu de la communauté.
- Que l'adoption d'une pratique sportive animée par des valeurs par la communauté internationale augmente.
- Qu'un système sportif animé par des valeurs contribue de façon positive à la pratique sportive.
- Que l'incidence du dopage devienne si rare que celui-ci ne soit plus une menace à l'intégrité du sport partout dans le monde, et qu'il ne suscite plus chez le public la perception selon laquelle certains ou tous les athlètes sont des tricheurs.

Introduction

L'exercice 2006-2007 a été marqué par de nombreuses réalisations importantes dans le domaine des initiatives sportives animées par des valeurs.

GESTION

- Le Programme canadien antidopage (PCA) répond désormais à toutes les normes internationales. Le CCES a complété avec succès l'exercice de mise en conformité au Code mondial antidopage, et le PCA a été promu à titre de modèle pour les autres programmes nationaux.
- Collaboration avec l'AMA au sein de l'organisme Caribbean Regional Anti-Doping Organization (CarRADO) et formation des agents de contrôle du dopage de CarRADO.
- Collaboration avec le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver sur la gestion du Programme antidopage de COVAN et l'établissement d'un protocole d'entente officiel entre les organismes.
- Le CCES maintient la portée de l'enregistrement ISO.
- Le CCES continue d'avoir recours au système qualité comme outil d'amélioration continue.
- La contribution du CCES à la Stratégie Sport pur demeure substantielle; notre engagement à soutenir la Stratégie Sport pur avec des partenaires existants ou nouveaux constitue un avantage mesurable pour son succès.
- Le CCES soutient un nouveau projet à même le portefeuille Environnement sécuritaire, accueillant et gratifiant, qui suppose une variété d'initiatives visant à susciter un changement efficace dans ce domaine. Les discussions avec les partenaires clés sont coordonnées dans l'espoir qu'elles contribueront à un investissement et à un ensemble d'activités plus larges de la part du CCES et de d'autres partenaires du comité directeur.
- Travaillant en collaboration avec un certain nombre d'intervenants partenaires et avec le soutien de NRG, l'une des plus récentes entreprises canadiennes d'études de marché offrant un service complet, le CCES sonde actuellement les convictions et les attitudes des Canadiens sur le rôle que le sport joue lorsqu'il s'agit d'inculquer des valeurs fondamentales et des principes moraux chez les jeunes. L'étude fournira l'occasion de mieux comprendre le rôle que joue le sport en matière de contribution aux familles et aux collectivités canadiennes, et elle fournira des données précieuses et valables qui aideront à orienter la contribution du CCES à la Stratégie Sport pur.
- À titre d'élément de notre travail avec le groupe leader du Modèle de développement à long terme des athlètes (MDLTA), le CCES participe à l'élaboration du MDLTA pour Ringuette Canada. Natation Canada et Athlétisme Canada ont également manifesté de l'intérêt. Ces excitants développements pourraient aboutir à la présence explicite de Sport pur dans la plupart des outils de développement fondamentaux pour le sport canadien.
- Le CCES continue de dialoguer avec un certain nombre d'intervenants clés à l'intérieur des communautés sportives et de loisir en vue d'obtenir leur participation. Mentionnons notamment ParticipAction, Canadian Asset Building Network, Silken's Active Kids, le ministère de la Promotion de la santé de l'Ontario et le YMCA.

Faits saillants 2006-2007



- Le CCES a contribué au succès d'un certain nombre d'événements et de congrès partout au pays.
- Le partenariat Bell – Sport pur aide à contribuer à la vision des Communautés Sport pur 2012 d'ici 2012. Cette entente a été prolongée pour une autre année et continuera de soutenir le Fonds Bell pour le sport communautaire et le Fonds de bénévolat des employés de Bell.



Mouvement Sport pur. La Déclaration en ligne a connu beaucoup de succès avec la signature de 500 déclarations en ligne et l'inscription de 901 usagers.

- La Fondation Trillium de l'Ontario a continué de soutenir le programme CorpsSensé, une initiative animée par le CCES, qui a pour but de promouvoir une saine alimentation et une image corporelle positive par le sport.

CONTRÔLE

- Le CCES a collaboré avec la Fondation Sport pur et a accepté de gérer un nouveau projet lié à Sport pur et au développement social. La Fondation de la famille J. W. McConnell investira 2,5 millions de dollars au cours des quatre prochaines années afin d'établir un nouveau programme de subventions qui sera identifié comme le Fonds communautaire Sport pur. Le fonds offrira des subventions à des collectivités marginalisées dans les neuf provinces et territoires non couverts par le Fonds Bell pour le sport communautaire.
- Le CCES a été retenu par la Fondation Sport pur pour gérer l'initiative Projet d'animation communautaire Sport pur. Grâce à des fonds provenant de la Fondation Trillium de l'Ontario, le projet permet à deux animateurs communautaires de Sport pur de parcourir deux zones d'influence de la province pour aider les dirigeants des collectivités à faire vivre Sport pur dans leurs milieux de vie.

PRÉVENTION ET PROMOTION

- De nouvelles initiatives d'éducation ciblant les problèmes de dopage ont été élaborées et offerts, notamment la Banque d'informations sur les substances, des documents de formation en ligne pour nos athlètes d'élite et notre programme d'animation pour nos athlètes des Jeux du Canada.
- Le CCES, grâce à des ressources financières provenant de Santé Canada et la collaboration d'un certain nombre de partenaires, a effectué un pas en avant dans ses efforts pour informer les athlètes âgés de 12 à 24 ans sur les conséquences et les effets de l'usage du cannabis dans le sport. www.marie-jeanne.info
- Le Portail Sport pur, géré par le CCES, est en voie de devenir rapidement l'endroit de référence pour le

- Le CCES a effectué 3 481 tests de contrôle de dopage au cours de l'année financière, soit entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007; il s'agit du total annuel le plus élevé jamais atteint.
- Des 2 728 tests effectués au pays en vertu du PCA, 21 violations aux règlements antidopage ont été signalées. Neuf athlètes ont reçu des sanctions allant d'une année d'inéligibilité au sport à l'inéligibilité à vie. Les 12 autres violations concernaient le cannabis et ont donné lieu à un avertissement et une réprimande sans période d'inéligibilité.
- Le CCES a également effectué des contrôles de dopage honoraires à l'acte pour le compte de différents organismes sportifs nationaux ou internationaux. Au total, 494 tests ont été effectués lors de 53 compétitions internationales tenues au Canada. Le CCES a aussi effectué des contrôles au nom de l'Agence mondiale antidopage (125 tests) et de l'Association of National Anti-Doping Organisations (23 tests). Ces contrôles ont été réalisés tant auprès des athlètes canadiens qu'internationaux.
- En outre, 111 contrôles additionnels ont été effectués pour le compte d'organismes nationaux, dont 68 en vertu de contrats avec la Ligue de hockey junior majeur du Québec et la Ligue de hockey de développement midget AAA du Québec. L'entente avec la Ligue canadienne de hockey (LCH), annoncée en octobre, a mis l'accent sur la formation des experts médicaux, des entraîneurs et des joueurs durant la saison 2006-2007. Le CCES et la LCH utiliseront la période d'après-saison pour poursuivre la formation et préparer tous les joueurs et le personnel pour des contrôles au cours de la saison 2007-2008.
- Deux ateliers régionaux de formation aux contrôles sanguins ont été tenus, l'un à Ottawa et l'autre à Vancouver. Tous les agents de contrôle de dopage (ACD) agréés y ont participé. À la fin de mars 2007, 15 nouveaux ACD ont reçu leur certification, ce qui porte à 60 le nombre total d'ACD qui sont autorisés à effectuer le prélèvement d'échantillons sanguins, partout au Canada.

À titre de contribution à la Stratégie canadienne sur l'éthique dans le sport – la Stratégie Sport pur – le CCES loge le Secrétariat Sport pur et soutient les efforts du comité directeur national de la stratégie.

Quatre principaux domaines prioritaires guident le travail du Secrétariat Sport pur et influent sur la contribution du CCES à la Stratégie.

Le comité directeur national de la Stratégie Sport pur s'est réuni à trois occasions au cours de la dernière année. Les membres actuels sont : le Centre canadien pour l'éthique dans le sport, Sport Canada, le Comité olympique canadien, Hockey Canada, Patinage Canada, AthlètesCAN, Officiels sportifs Canada, l'Association canadienne des entraîneurs, l'Association canadienne des parcs et loisirs, l'Association canadienne pour la santé, l'éducation physique, le loisir et la danse, le Conseil canadien des fédérations sportives provinciales et territoriales et des représentants des gouvernements du Québec, du Manitoba et de Terre-Neuve-et-Labrador.

- Approfondir sa compréhension du Mouvement Sport pur;
- Développer la participation au mouvement et l'engagement envers celui-ci;
- Renforcer l'encadrement politique de la stratégie;
- Gérer et soutenir la stratégie.

Gestion

APPROFONDIR NOTRE COMPRÉHENSION DU MOUVEMENT SPORT PUR

ENQUÊTE AUPRÈS DU GRAND PUBLIC :

En collaboration avec un certain nombre d'intervenants partenaires et avec l'appui de l'entreprise NRG Research Group, un chef de file nord-américain des études de marché et de l'opinion publique, le Secrétariat de Sport pur et le CCES procèdent actuellement à une enquête sur les convictions et les attitudes des Canadiens à l'égard du rôle que joue le sport lorsqu'il s'agit d'inculquer des valeurs fondamentales et du caractère aux jeunes. L'étude four-

nira l'occasion de mieux comprendre le rôle que joue le sport dans le développement de familles et de collectivités plus fortes au Canada et fournira, par conséquent, des données précieuses et valables qui aideront à orienter l'évolution de la Stratégie Sport pur.

MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT À LONG TERME DE L'ATHLÈTE :

Grâce à des discussions avec le Groupe leader du Modèle de développement à long terme de l'athlète (MDLTA), le Secrétariat Sport pur et le CCES ont exploré les liens existant entre le MDLTA et les valeurs de Sport pur. Ces discussions ont donné lieu à l'émergence d'un intérêt de la part d'organismes nationaux de sport (ONS) (par exemple, ringuette, natation et athlétisme) en vue d'incorporer des « valeurs » et de la « documentation liée à l'éthique » dans leurs MDLTA respectifs. Ce développement emballant pourrait très bien conduire à la présence explicite des valeurs et des principes de Sport pur dans les outils les plus fondamentaux du développement du sport canadien.

DÉVELOPPER LA PARTICIPATION ET L'ENGAGEMENT

Au cours de la dernière année, le Secrétariat Sport pur a obtenu l'engagement d'un certain nombre d'intervenants clés (« partenaires ») dans le Mouvement Sport pur. Il s'agit de l'Association canadienne des parcs et loisirs, du Conseil des Jeux du Canada, de la Fédération canadienne du sport scolaire, de la Fédération des associations de sport scolaire de l'Ontario, de l'Association canadienne de la santé, de l'éducation physique, du loisir et de la danse, de Sport Alliance de l'Ontario, de Sask Sport Inc., de Sport Nouveau-Brunswick, de Sport PEI, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, de Boys & Girls of Canada, du Canadian Recreation Facilities Council, de la Northeastern Ontario Recreation Association ainsi qu'une foule d'autres.





À la suite d'un dialogue continu avec la Ville de Markham en 2005, la municipalité a adopté en 2006 une résolution déclarant officiellement la municipalité « Ville Sport pur » et, par l'intermédiaire de son Conseil des sports, elle a développé la sensibilisation du public « au sport et au loisir fondés sur des valeurs » au sein des programmes municipaux, des installations et des organismes de sport. La Ville a aussi joué un important rôle de « champion » en discutant avec les municipalités avoisinantes de la région du Grand Toronto et en les encourageant à suivre son exemple.

Sous les auspices de la Fédération québécoise du sport étudiant (FQSE), un important « Forum du sport scolaire » a eu lieu à Montréal, au cours duquel on a brossé un tableau de Sport pur. Grâce à la présence d'environ 200 dirigeants sportif du milieu scolaire, le forum a permis d'accroître de façon significative la sensibilisation et l'adhésion au Mouvement Sport pur dans les écoles de la province de Québec. Cette relation avec Sport pur s'harmonise et s'intègre étroitement avec le lancement d'un mouvement en éthique dans le sport et le loisir dans la province de Québec.

FONDATION SPORT PUR :

En partenariat avec Jeux du Commonwealth, le Conseil des Jeux du Canada et AthlètesCAN, le CCES est un membre fondateur de la Fondation Sport pur. Cette année, la Fondation gère une subvention de la Fondation Trillium de l'Ontario, qui a fourni les ressources financières nécessaires à la réalisation d'un projet pilote de 20 mois. Ce projet pilote emploie de nombreux animateurs communautaires de Sport pur dans des régions cibles de l'Ontario. Ces animateurs sont chargés d'établir les appuis au Mouvement Sport pur à l'intérieur de ces collectivités. Leur rôle est de faciliter l'engagement des collectivités dans le Mouvement Sport pur et de leur permettre de se déclarer « collectivité Sport pur » ainsi que d'identifier et de développer des « champions » Sport pur dans différentes collectivités afin de faire croître davantage le Mouvement. La date prévue pour la fin de ce projet est le 31 octobre 2007.

PRIX COMMUNAUTAIRE SPORT PUR :

Le Prix communautaire Sport pur a continué de faire parler de lui au sein de collectivités engagées dans la prestation de programmes de sport et de loisirs fondés sur des valeurs durant la dernière année. Au total, 41 demandes ont été présentées.

Les trois nouveaux récipiendaires du prix (Kugluktuk, NU; Markham et Pickering, ON) se sont joints aux anciens récipiendaires du Prix communautaire Sport pur (Edmonton, AB; Huntsville et Kitchener, ON; Québec en forme, Sherbrooke, QC; Tumbler Ridge, BC) pour continuer d'offrir des programmes sportifs animés par des valeurs et aider à faire grandir le Mouvement Sport pur.

RENFORCER L'ENCADREMENT POLITIQUE

ENVIRONNEMENTS SÉCURITAIRES, ACCUEILLANTS ET GRATIFIANTS :

Bon nombre d'initiatives qui ciblent l'élément Environnement sécuritaire, accueillant et gratifiant du Mouvement Sport pur ont été élaborées et mises en œuvre; d'autres, en plus grand nombre, sont planifiées pour l'exercice 2007-2008. Les initiatives complétées ou en cours incluent :

L'examen et l'évaluation d'une multitude de ressources matérielles sécuritaires et accueillantes de différents organismes dans le but de les faire inscrire ou mettre en référence sur le Portail Sport pur;

Des discussions avec l'Association canadienne des entraîneurs concernant l'intégration de programmes sécuritaires et accueillants à l'intérieur du Programme national de certification des entraîneurs;

Recherche, consultation, élaboration et mise en œuvre d'un modèle de « gestion de risque » à l'intention des organismes nationaux de sport.

Un groupe de travail national sur l'Environnement sécuritaire, accueillant et gratifiant, formé d'un certain nombre d'intervenants expérimentés dans ce domaine, a été mis sur pied et s'est réuni à deux reprises en 2006 afin d'aider à orienter la mise sur pied d'initiatives dans cet élément particulier de la Stratégie Sport pur.

PROGRAMME CANADIEN ANTIDOPAGE :

Le PCA, un élément de contribution d'envergure de la Stratégie Sport pur, répond désormais à toutes les normes internationales établies par le Code mondial antidopage. Le CCES a complété avec succès l'exercice de mise en conformité au Code mondial antidopage et le PCA a été promu à titre de modèle pour les autres programmes nationaux.

POLITIQUE ANTIDOPAGE DE LA LCH

En novembre, le CCES et la Ligue canadienne de hockey (LCH) sont parvenus à un accord de principe en vue d'élaborer une politique et un programme antidopage pour la LCH. Mettant l'accent sur l'éducation, le CCES a offert, à compter de janvier, des ateliers de formation avec des équipes de la Ligue de hockey de l'Ontario et de la Ligue de hockey de l'Ouest. La Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJM) avait déjà en place une politique antidopage en vigueur depuis 2004. En utilisant la politique de la LHJM comme cadre de référence, on poursuit le travail sur la nouvelle politique de la LCH en vue d'une adoption vers la fin de l'année 2007.

COMITÉ DE RÉVISION DES ENJEUX ÉTHIQUES ET COMITÉ D'ÉTUDE DU CONTRÔLE DU DOPAGE

Plusieurs problèmes d'éthique liés à la lutte contre le dopage ont fait l'objet d'un examen :

Problème n° 1 :

L'utilisation de matériel hypoxique par les athlètes a mené à la préparation de la soumission canadienne à l'AMA sur cette question.

Problème n° 2 :

La divulgation publique des noms d'athlètes qui sont mineurs – en vertu de la Politique mondiale antidopage, il a été conclu que nous devons divulguer ces noms.



Problème n° 3 :

Le CCES est-il habilité à traiter de questions de dopage qui sont antérieures à l'entrée en vigueur du PCA?

INFLUENCE SUR LES POLITIQUES INTERNATIONALES

RÉVISIONS DU CODE MONDIAL

L'Agence mondiale antidopage (AMA) a lancé un appel de commentaires sur le nouveau Code mondial antidopage. Dans le but de contribuer à l'amélioration des règlements canadiens et internationaux d'antidopage, le CCES a mis en marche un vaste processus de consultation afin de solliciter les commentaires de la communauté sportive canadienne et de l'ensemble des Canadiens.

Pour faciliter ce processus, le CCES a tenu un Forum de discussion pour la communauté sportive pour examiner le projet du nouveau Code et en discuter. Le Forum de discussion pour la communauté sportive a été diffusé simultanément sur le Web et des dispositions avaient été prises en vue d'une téléconférence. Plus de 80 participants ont participé au forum, en personne ou par le biais du Web.



Le processus de consultation sur le Code comprenait trois étapes et se terminera à l'occasion de la Conférence mondiale, qui aura lieu à Madrid, en Espagne, du 15 au 17 novembre 2007.

STANDARDS INTERNATIONAUX DE CONTRÔLE

L'AMA a entrepris le processus de révision des Standards internationaux de contrôle, et le CCES a fourni des commentaires provenant de l'interne au cours de la première période de consultation, qui a eu lieu à l'automne 2006.

À l'occasion du processus de consultation, le CCES a invité les athlètes canadiens à présenter des commentaires. Ceux-ci ont été informés de plusieurs des changements incorporés à la version 2.0 des standards.



ASSOCIATION DES ORGANISATIONS NATIONALES ANTIDOPAGE (AONA)

Le CCES participe, à titre de membre actif, aux activités de l'AONA, qui offre aux organismes nationaux antidopage, un forum leur permettant de travailler à des enjeux communs et d'élaborer leurs programmes de contrôle du dopage.

Le président et directeur général du CCES continue d'exercer son leadership au sein de l'AONA à titre de président.

Pour ce qui est de l'avenir, le CCES fera partie du groupe de travail sur la reconnaissance de la qualité de l'AONA, un programme qui contribuera à élaborer et à reconnaître la conformité des programmes de contrôle du dopage au Code mondial antidopage.

Le CCES a réitéré son adhésion au concept d'un centre d'information unique, en plus de présenter des commentaires additionnels soulignant le besoin d'une plus grande cohérence sur les exigences spécifiques suivantes :

- Raffinement du programme de localisation des athlètes pour que les organismes nationaux de contrôle du dopage puissent offrir un programme harmonisé partout dans le monde;
- Standardisation des processus de prélèvement d'échantillons d'urine;
- L'éventail des responsabilités des ACD durant les processus de prélèvement d'échantillons; et
- L'énoncé explicite des responsabilités des athlètes dans l'ensemble des Standards internationaux de contrôle.

Les versions subséquentes des Standards internationaux de contrôle ont incorporé plusieurs des commentaires du CCES.

Le CCES a invité la communauté sportive canadienne à lui soumettre des commentaires durant la deuxième période de consultation (15 mars 2007). Une dernière période de consultation donnant l'occasion de soumettre des commentaires se terminera en août 2007, et l'approbation finale des Standards internationaux de contrôle est prévue en novembre 2007, à Madrid.

GROUPES DE TRAVAIL DE L'AMA

Des membres du CCES contribuent aux travaux de groupes de travail de l'AMA, dont le Comité de la liste des interdictions, le Comité des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques (AUT) et le groupe de travail sur les questions légales et le Système d'administration et de gestion antidopage (en anglais : ADAMS).



Fier membre

SPORT PUR

les dirigeants de la communauté et les résidents croient que le sport peut tenir sa promesse de favoriser et d'épauler le maintien de collectivités dynamiques et en santé.

À titre de l'un des premiers leaders du Mouvement Sport pur, le CCES déploie beaucoup d'efforts pour favoriser le sport juste et basé sur l'éthique pour tous les Canadiens. Il travaille en partenariat avec la Fondation Sport pur et Bell Canada à l'administration du Fonds Bell pour le sport communautaire et aussi avec la Fondation de la famille J. W. McConnell pour élaborer, lancer et gérer le Fonds communautaire Sport pur.

INVESTISSEMENT DANS LA COLLECTIVITÉ

FONDS BELL POUR LE SPORT COMMUNAUTAIRE

Ce programme, administré par le CCES en collaboration avec la Fondation Sport pur et grâce à une généreuse contribution de Bell Canada, a pour but d'accroître les taux de participation dans le sport à l'échelle communautaire dans un ensemble de disciplines sportives.

Le Fonds Bell pour le sport communautaire (FBSC) a été lancé officiellement en janvier 2005 et a reçu un accueil favorable



de la part des associations communautaires de sport et de loisir à but non lucratif. Au cours des deux premières années, quelque 2240 demandes ont été soumises, et 284 subventions totalisant deux millions de dollars ont été accordées pour améliorer la pratique du sport à l'échelle communautaire.

En janvier 2007, Bell Canada et Sport pur ont annoncé l'année 3

Le CCES est fier d'être membre de Sport pur. Inspiré par les Canadiens qui veulent que le sport soit à la hauteur de son plein potentiel, le Mouvement Sport pur s'implante dans les collectivités partout au pays, là où

Plus de 13,7 millions de Canadiens pratiquent le sport.

du Fonds Bell pour le sport communautaire et l'ajout de 10 disciplines sportives supplémentaires à la liste des sports éligibles, en plus de soccer et du hockey.

Le FBSC 2007 distribuera un million de dollars en subventions de 5 000 \$ et de 25 000 \$, selon les critères établis par la Fondation Sport pur. Les subventions sont destinées à favoriser l'accès et l'inclusion des enfants et des jeunes âgés de 4 à 17 ans à l'échelle communautaire. Les demandes de subvention seront examinées en deux phases; les dates limites de dépôt des demandes sont fixées au 30 avril et au 30 septembre.

FONDS COMMUNAUTAIRE SPORT PUR

Le CCES est emballé de participer, avec la Fondation Sport pur et la Fondation de la famille J. W. McConnell, à une formidable nouvelle initiative de financement. Celle-ci distribuera 2,5 millions de dollars dans les neuf provinces et territoires non visés par le Fonds Bell pour le sport communautaire et ce au cours des quatre prochaines années, soit de 2007 à 2010.

Ce programme sera administré par le CCES et vise à accroître les taux de participation au sein de collectivités marginalisées telles que les néo-Canadiens, les Autochtones et les gens à faible revenu. Une variété de disciplines sportives sont éligibles.

FONDS DE BÉNÉVOLAT DES EMPLOYÉS DE BELL

Ce programme, administré par le CCES en collaboration avec la Fondation Sport pur, est destiné à soutenir les employés et les retraités de Bell qui donnent bénévolement de leur temps au sein d'organismes de sport communautaire.

En 2006, une somme de 500 000 \$ a été distribuée à plus de 500 équipes, groupes et clubs de sport dont le travail vise à faire avancer les objectifs de la Fondation Sport pur, y compris d'incorporer au moins une des valeurs de Sport pur – honnêteté, inclusion, plaisir, respect – dans leurs programmes d'activités.

Le sport est le plus important secteur d'action bénévole au Canada, avec 2,2 millions de Canadiens.

Compte tenu du succès obtenu au cours des trois premières années du programme, Bell a renouvelé son engagement de 500 000 \$ pour 2007.

Il s'agit du programme le plus populaire offert aux employés de Bell.

VALEURS POSITIVES

Le CCES utilise la prévention et la promotion pour éviter les pratiques sportives contraires à l'éthique, tout en faisant la promotion d'un comportement basé sur l'éthique dans le sport.

PORTAIL SPORT PUR

Le Portail Sport pur est le pivot central d'information pour les membres du Mouvement Sport pur, et le CCES est heureux de contribuer à cet outil technologique afin d'aider à faire grandir le Mouvement. Les nouvelles technologies et un portail interactif ont vu une utilisation accrue par rapport à l'année 2005-2006. En moyenne :

- Le total de visiteurs uniques a augmenté de 40 %
- Le total de sessions répétées a augmenté de 20 %
- Le total de pages vues a augmenté de 30 %

Le Mouvement Sport pur compte plus de 900 usagers inscrits et plus de 500 membres déclarés.

Le CCES a ajouté plusieurs caractéristiques conviviales, dont des pages imprimables, des évaluations par les usagers et des zones de commentaires.

Une enquête auprès des usagers a été réalisée afin d'orienter la planification 2007-2008 ainsi qu'une nouvelle conception du Portail.

TROUSSE D'ACTION COMMUNAUTAIRE SPORT PUR

La Trousse d'action communautaire Sport pur représente un outil populaire qui s'ajoute au Portail. La trousse, qui en est à sa seconde impression, continue d'être le compagnon imprimé de la section « Participer » du Portail Sport pur et contient une variété d'outils Sport pur tels que déclarations, principes, points de discussion, etc.

D'autres outils promotionnels tels que bannières, autocollants, tirettes de fermetures éclair, vêtements, bouteilles d'eau sont maintenant offerts au moyen de bons de commande en ligne, afin de susciter et rendre possible la participation des collectivités au Mouvement Sport pur.

IMAGE CORPORELLE POSITIVE

CORPSENSÉ

Grâce à un soutien financier de la Fondation Trillium de l'Ontario, le projet CorpSensé, géré par le CCES, est bien en route. L'initiative CorpSensé a créé un site Web bilingue mis à jour, qui propose un contenu pédagogique révisé s'adressant aux athlètes tant féminins que masculins.

Un travail d'animation originale a commencé avec trois disciplines sportives cibles, soit la gymnastique, le patinage artistique et le plongeon, et s'est étendu par la suite à un éventail de sports variés, dont la nage synchronisée, la dynamophilie, la natation, le volley-ball, le ski nautique et le baseball, afin de répondre à la demande.

Plus de 120 présentations ont été offertes à près de 2000 personnes intéressées : athlètes, entraîneurs, parents, officiels et administrateurs.



Pour s'assurer des répercussions à long terme de l'information de CorpSensé, des liens avec un grand nombre de sites Web de clubs ont été établis, des affiches ont été créées et les discussions se poursuivent avec l'Association canadienne des entraîneurs concernant la possibilité d'intégrer l'information de CorpSensé à l'intérieur du programme de certification des entraîneurs.



PRÉVENTION ET PROMOTION

CONTRÔLE DU DOPAGE

Le CCES reconnaît que le dopage dans le sport est la manifestation d'un comportement contraire à l'éthique sportive et en contradiction avec le type de sport que veulent les Canadiens. À titre de contribution additionnelle à la Stratégie Sport pur, le CCES administre et supervise le Programme canadien antidopage pour la communauté sportive canadienne. Un certain nombre d'outils et de programmes de formation ont été élaborés afin d'informer et d'inciter les athlètes de tous les niveaux à prendre la décision de « jouer proprement ».

Le CCES reconnaît également le besoin de faire en sorte que tous les documents et outils d'information qui sont élaborés doivent répondre aux besoins des clientèles cibles et, en conséquence, le recours aux technologies nouvelles constitue un élément clé pour le développement futur de ces outils. Le CCES s'était fixé comme but, pour l'exercice 2006-2007, de concentrer la formation et l'information vers la prochaine génération d'athlètes ainsi que vers ceux qui exercent une influence importante au cours du développement physique et psychologique des athlètes. Les entraîneurs, les parents et les professionnels de la santé influencent respectivement les choix qu'effectuent les athlètes.



APPRENTISSAGE EN LIGNE

Au début du printemps 2007, le CCES a lancé un nouveau cours d'apprentissage en ligne auprès de 700 athlètes du Groupe cible enregistré. Le cours comprend sept modules taillés sur mesure pour répondre aux besoins d'éducation et d'information sur le contrôle du dopage pour des athlètes du Groupe cible enregistré. Le programme est conçu pour être convi-

vial, facile à gérer et pour parler aux athlètes dans leur propre langage. Un des nombreux avantages de ce programme est sa capacité à fournir aux organismes de régie sportive des rapports d'étape indiquant le moment où leurs athlètes ont complété le cours et quels ont été leurs résultats. L'apprentissage en ligne permettra aux athlètes de suivre le cours à tout moment de la journée, de n'importe où dans le monde.

Un autre groupe de 485 athlètes canadiens participants aux Jeux panaméricains ou parapanaméricains ont reçu une invitation à suivre leur formation contre le dopage avant leur départ pour le Brésil. Des plans sont en cours d'élaboration en vue d'étendre cet outil de formation aux athlètes des universités, des collèges et du football junior au Canada au cours de l'automne.

Des cours à l'intention des athlètes juniors ou en développement, des parents, du personnel médical et des administrateurs sportifs sont en cours d'élaboration, de même qu'un cours sur l'image corporelle.

www.marie-jeanne.info



Grâce à une subvention de Santé Canada et en partenariat avec Sport interuniversitaire canadien (SIC), l'Association canadienne du sport collégial (ACSC), Football Canada, les Jeux du Canada, Équipe Esteem, l'Association canadienne de la santé, de l'éducation physique, du loisir et de la danse et la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le CCES a franchi une étape décisive dans son effort pour informer les athlètes de 12 à 24 ans sur les conséquences et les effets de l'usage du cannabis dans le sport. Reconnaissant qu'il s'agit là d'une des clientèles les plus difficiles à atteindre et après avoir écouté des athlètes qui ont participé à des groupes de discussion, le CCES a élaboré un plan de communication identifiant l'utilisation des nouvelles technologies (principalement l'Internet) comme le moyen idéal de communiquer avec cet auditoire. Sachant que la partie la plus difficile de l'exercice consistera à capter l'attention de cette clientèle cible et à susciter son intérêt pour le sujet, le CCES a créé un site Web intitulé marie-jeanne.info. Ce site a été conçu expressément en

ayant à l'esprit les besoins de cette clientèle cible. Une campagne promotionnelle a aussi été mise sur pied avec l'intention de se faire entendre sur les campus dans tout le pays.

Le site Web contient toute l'information que les athlètes canadiens doivent connaître à propos de l'usage du cannabis, des procédures de contrôle du dopage et des règlements. Il est dynamique et interactif. Il contient des vidéoclips ou des audioclips d'athlètes de tout le pays qui décrivent comment ils ont fait face à la pression d'avoir recours au cannabis sur les campus. Le site Web présente aussi des vidéoclips d'entraîneurs renommés et de commentateurs sportifs qui discutent des aspects négatifs de l'usage du cannabis. Une section fournit des outils pour les entraîneurs, les parents, les bénévoles et les éducateurs qui aimeraient à leur tour éduquer et influencer les athlètes. C'est au cours de l'automne 2007 que sera lancée la campagne sur les campus dans tout le pays.

SENSIBILISATION

- Présence aux Jeux d'hiver du Canada 2007, à Whitehorse : plus de 3000 personnes – athlètes en développement, entraîneurs, dirigeants locaux du sport communautaire et parents – ont été rejointes.
- Présence au congrès de l'Association canadienne des aliments de santé, à Montréal, Québec, afin d'informer les industries manufacturières de produits naturels sur le programme de certification « NSF Certified for Sport™ » et de les inciter à y adhérer.
- Présence au Forum d'AthlètesCAN à Fredericton, N.-B., en vue d'obtenir la participation des représentants des athlètes nationaux.
- Participation à la Petro Canada Sport Leadership



Conference, à Vancouver, C.-B.

- Conférence devant un groupe d'étudiants de troisième année en pharmacie pour présenter les outils et les ressources du CCES et, notamment, la Banque d'informations sur les substances.
- Présence au congrès de l'Association canadienne de médecine sportive, à Québec, Québec.
- Le CCES a entrepris le mandat de piloter un atelier de travail de l'AMA sur la prévention du dopage à l'intention des entraîneurs de Canoë-Kayak Canada afin de sensibiliser les entraîneurs sur leur rôle et leurs responsabilités en matière de lutte contre le dopage et l'application d'un processus de prise de décisions fondées sur des valeurs pour contrer le dopage.

OUTILS ET RESSOURCES

- Distribution d'un CD d'information sur le contrôle du dopage à tous les sports subventionnés.
- Révision et distribution de 40 000 cartes de consultation rapide.
- Révision du matériel de présentation du CCES destiné à plus de 20 000 athlètes universitaires et collégiaux.
- Création du quiz informatisé du CCES à l'intention des athlètes en développement et des athlètes des Jeux d'hiver du Canada à Whitehorse, Yukon.
- Conception d'un produit promotionnel novateur, une pommade pour les lèvres, afin de stimuler la sensibilisation au service du CCES – la Banque d'informations sur les substances – parmi les athlètes, les parents et autre personnel de soutien.

PROGRAMME CANADIEN ANTIDOPAGE

Dans un effort de contribution au sport basé sur l'éthique et à la Stratégie Sport pur, le CCES exerce une fonction de contrôle, en gérant et en supervisant le programme canadien de contrôle du dopage à l'échelle nationale. Régi par le Programme canadien antidopage (PCA), il s'agit d'un programme entièrement conforme au Code mondial antidopage et aux Standards internationaux.

Le CCES a effectué 3 481 tests de contrôle de dopage au cours de l'année financière, soit entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007. Il s'agit du total annuel le plus élevé jamais atteint. La majorité d'entre eux ont été effectués en vertu du Programme canadien antidopage (2 728 tests), qui est subventionné par Sport Canada (voir graphique, p. 18).

CONTRÔLES SELON DES HONORAIRES À L'ACTE

Le CCES a également effectué des contrôles de dopage selon des honoraires à l'acte pour le compte de différents organismes sportifs nationaux ou internationaux. Au total, 494 tests ont été effectués lors de 53 manifestations internationales tenues au Canada. Les principales manifestations étaient les Outgames mondiaux tenus à Montréal en août, les Championnats du monde de crosse, les Championnats du monde de rugby féminin, les Coupes du monde de luge, de bobsleigh, de patinage de vitesse et de ski de fond paralympique.



Le CCES a aussi effectué des tests au nom de l'Agence mondiale antidopage (125 tests) et l'Association des organismes nationaux antidopage (23 tests). Ces tests ont été réalisés tant sur des athlètes canadiens qu'internationaux.

En outre, 111 tests additionnels ont été effectués pour le compte d'organismes nationaux, dont 68 en vertu de contrats

avec la Ligue de hockey junior majeur du Québec et la Ligue de hockey de développement midjet AAA du Québec. L'entente avec la Ligue canadienne de hockey (LCH), annoncée en octobre, a mis l'accent sur la formation des entraîneurs et des joueurs durant la saison 2006-2007. Le CCES et la LCH utiliseront la période d'après-saison pour poursuivre la formation et préparer tous les joueurs et le personnel pour des tests au cours de la saison 2007-2008.

VIOLATIONS DES RÈGLES CONTRE LE DOPAGE 2006-2007

Des 2 728 tests effectués au pays, 21 violations aux règlements antidopage ont été signalées. Neuf athlètes provenant de l'athlétisme, du bobsleigh (2), du football et du hockey de SIC, du duathlon, du football junior (2) et du racquetball ont reçu des sanctions allant d'une année d'inéligibilité au sport à l'inéligibilité à vie. Les 12 autres violations concernaient le cannabis et ont donné lieu à un avertissement et à une réprimande sans période d'inéligibilité.

RENFORCEMENT ET RENOUVELLEMENT

Le Programme canadien antidopage lui-même a été renforcé cette année grâce aux progrès réalisés en matière de tests sanguins et de renseignements sur la localisation des athlètes. Le CCES a continué de travailler à l'élaboration d'un programme complet de tests sanguins en partageant les pratiques d'excellence avec d'autres organisations de contrôle du dopage et par la certification de nos agents de contrôle du dopage en vue de la prélèvement d'échantillons sanguins. La mise en conformité a continué de s'améliorer en matière de signalement des renseignements sur la localisation des athlètes lorsque le CCES a entrepris d'effectuer un suivi des rapports de localisation manquants ou incomplets en novembre. Les athlètes sont de plus en plus nombreux à utiliser le Système d'administration et de gestion antidopage (en anglais : ADAMS), un outil en ligne pratique fourni par l'AMA, pour soumettre et mettre à jour les renseignements sur leur localisation.

FORMATION DES AGENTS DE CONTRÔLE DE DOPAGE

Deux ateliers régionaux de formation aux tests sanguins ont été tenus, l'un à Ottawa et l'autre à Vancouver. Tous les ACD agréés y ont participé. À la fin de mars 2007, 15 nouveaux ACD ont reçu leur certification, ce qui porte à 60 le nombre total d'ACD qui ont reçu la formation en matière de tests sanguins au Canada.

Novembre 2006 – Le CCES a effectué un séjour dans cinq îles des Caraïbes afin d'effectuer des tests et d'offrir des séances d'éducation et de formation aux ACD locaux. Cette entreprise faisait suite à l'atelier sur le contrôle du dopage à l'intention de la région des Caraïbes tenu à la Grenade en février 2006, où 25 ACD pro-

2006-2007

VIOLATIONS AUX RÈGLEMENTS ANTIDOPAGE

Athlète	Sexe	Sport	Violation	Sanction
Boyle, Shari	F	Duathlon	Éphédrine	1 an d'inéligibilité
Kelleher, James	M	SIC – Football	Refus	2 ans d'inéligibilité
Kukucka, Eric	M	Football junior	Stanazolol	2 ans d'inéligibilité
Lukin, Jarret	M	SIC – Hockey	Cocaïne	2 ans d'inéligibilité
Molnar, Steve	M	Bobsleigh	Cannabis, méthandiénone et oxymétholone	Inéligibilité à vie
Najeeb, Rashad	M	Football junior	Testostérone	2 ans d'inéligibilité
Paes, Cristiano	M	Bobsleigh	T/E ratio 15,9	2 ans d'inéligibilité
Waselenchuk, Kane	M	Racquetball	Cannabis, cocaïne	2 ans d'inéligibilité
Woodske, Derek	M	Athlétisme	Refus	2 ans d'inéligibilité
Non divulgué	N/A	Athlétisme	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	ACSC – Football	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	ACSC – Football	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	ACSC – Football	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	SIC – Football	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	SIC – Football	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	SIC – Football	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	Football junior	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	Football junior	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	Football junior	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	Football junior	Cannabis	Avertissement et réprimande
Non divulgué	N/A	Water polo	Cannabis	Avertissement et réprimande

venant de 13 îles différentes ont été formés par le personnel du CCES.

AUTORISATION D'USAGE À DES FINS THÉRAPEUTIQUES

Formulaire abrégé d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT abrégé)

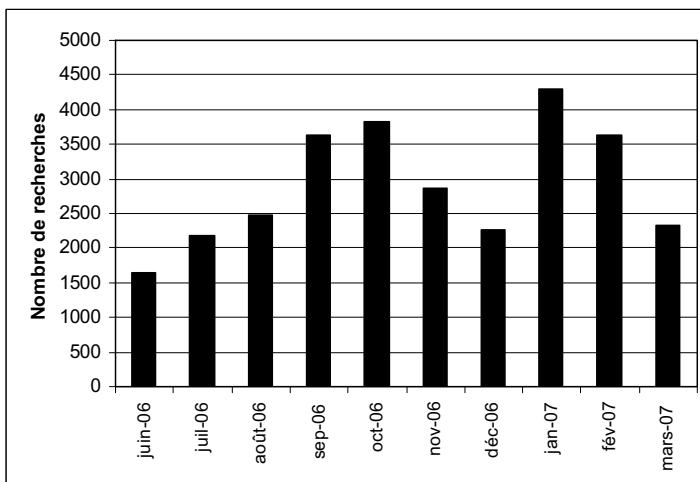
- Durant l'année, le CCES a traité 537 AUT abrégées, un processus rapide pour des substances interdites communément prescrites (glucocorticostéroïdes et bêta-2 agonistes), le plus souvent sous la forme d'inhalateurs pour l'asthme.
- De nouvelles directives pour les AUT abrégées sont entrées en vigueur en septembre 2006, en vertu desquelles seuls les athlètes inscrits au Groupe cible enregistré sont tenus de soumettre une AUT abrégée avant une compétition, et tous les autres, sur demande du CCES.

Formulaire standard d'autorisation d'usage à des fins thérapeutiques (AUT standard)

Le CCES a reçu 106 AUT standards pour des substances telles que la prednisone et l'insuline, parmi lesquelles 53 ont été approuvées, 51 sont en suspens et deux ont été rejetées. Trois membres du Comité des autorisations d'usage à des fins thérapeutiques, présidé par le Dr Andrew Pipe, se sont réunis, dans le cas des AUT standards, afin d'examiner chaque cas.

DEMANDES D'INFORMATION SUR LES SUBSTANCES

La Banque mondiale d'informations sur les substances (BIS) est un service d'information en ligne offert par le CCES pour aider les athlètes à déterminer si un certain médicament est interdit dans le sport. La BIS a été mise à jour en décembre et compte un nouveau partenaire, le Conseil olympique de l'Asie. La BIS continue d'être un service très populaire, comme le démontre le graphique ci-dessous.



CONTRÔLES DE DOPAGE EFFECTUÉS AU PAYS

Sport	EC	HC	Total
ACSC - Basketball	11	12	23
ACSC - Football	30	38	68
ACSC - Soccer	8	0	8
ACSC - Volleyball	4	0	4
Athlétisme	131	203	334
Aviron	30	96	126
Baseball	0	12	12
Basketball	9	17	26
Basketball en fauteuil roulant	7	14	21
Biathlon	13	17	30
Bobsleigh	12	62	74
Boccia	4	0	4
Boxe	21	23	44
Canoé / Kayak	40	103	143
Curling	12	0	12
Curling en fauteuil roulant	0	4	4
Cyclisme	44	84	128
Duathlon	4	0	4
Escrime	12	0	12
Football junior	22	27	49
Goalball	6	0	6
Gymnastique - Trampoline	6	8	14
Gymnastique artistique	9	21	30
Gymnastique rythmique	15	0	15
Haltérophilie	10	36	46
Handball	4	0	4
Hockey	11	51	62
Hockey sur gazon	0	23	23
Hockey sur luge	0	9	9
Judo	23	32	55
Karaté	6	0	6
Luge	12	22	34
Lutte	39	55	94
Nage synchronisée	7	17	24
Natation	68	106	174
Patinage artistique	7	12	19
Patinage de vitesse	51	72	123
Pentathlon moderne	4	0	4

Sport	EC	HC	Total
Planche à neige	19	22	41
Plongeon	16	12	28
Racquetball	8	0	8
Ringuette	10	0	10
Rugby	0	2	2
Rugby en fauteuil roulant	6	27	33
SIC - Athlétisme	16	0	16
SIC - Basketball	16	15	31
SIC - Cross Country	13	0	13
SIC - Football	41	62	103
SIC - Hockey	27	43	70
SIC - Hockey sur gazon	8	0	8
SIC - Lutte	9	0	9
SIC - Natation	6	0	6
SIC - Rugby	6	0	6
SIC - Soccer	10	0	10
SIC - Volleyball	11	0	11
Skeleton	6	8	14
Ski acrobatique	18	19	37
Ski alpin	26	22	48
Ski de fond	30	69	99
Ski nautique	3	0	3
Ski nordique IPC	6	13	19
Soccer	0	25	25
Softball	0	28	28
Sports équestres	10	0	10
Sports roulants - vitesse	1	0	1
Squash	10	0	10
Taekwondo	18	6	24
Tennis en fauteuil roulant	0	5	5
Tir à l'arc	10	0	10
Triathlon	24	29	53
Voile	6	0	6
Volleyball	1	11	12
Volleyball de plage	4	6	10
Water Polo	15	26	41
Total	1102	1626	2728

EC = En compétition
HC = Hors compétition

Aux membres du

Centre canadien pour l'éthique dans le sport

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien pour l'éthique dans le sport/Canadian Centre for Ethics in Sport en date du 31 mars 2007, ainsi que les états des revenus et dépenses et de l'avoir des membres pour l'année terminée à cette date. Ces états financiers sont sous la responsabilité de la direction du Centre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers à partir de notre vérification.

Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes canadiennes de vérification généralement acceptées. Ces normes nous obligent à planifier et à exécuter une vérification en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts de toute erreur matérielle. Une vérification inclut l'examen, sur une base de sondages, des preuves à l'appui des montants et des informations apparaissant dans les états financiers. Une vérification comprend également l'évaluation des principes comptables utilisés et des prévisions effectuées par la direction, ainsi que l'évaluation de l'ensemble de la présentation de l'information financière.

À notre avis, ces états financiers représentent fidèlement, dans tous les aspects matériels, la situation financière du Centre en date du 31 mars 2007 et les résultats de ses activités pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement acceptés au Canada. Tel qu'il est requis en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*, nous faisons rapport qu'à notre avis, ces principes ont été appliqués d'une façon compatible avec celle de l'année précédente.

McCay, Duff & Company LLP,
Comptables publics agréés
Ottawa (Ontario)
Le 23 mai 2007

Rapport du vérificateur

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE EN DATE DU 31 MARS 2007

ACTIF

À court terme

Encaisse (note 4)	102 497	\$
Placements à court terme (note 5)	1 313 077	
Comptes débiteurs	805 243	
Dépenses payées d'avance	37 568	
	<u>2 258 385</u>	\$

Immobilisations (note 6)	97 127	\$
Placements – Projets en partenariat du CCES (note 7)	3	
	<u>2 355 515</u>	\$

PASSIF

À court terme

Comptes payables et frais courus	1 205 506	\$
Produits comptabilisés d'avance (note 4)	103 781	
	<u>1 309 287</u>	\$

AVOIR DES MEMBRES

Surplus	151 119	\$
Avoir investi dans les immobilisations	97 127	
Avoir investi dans les placements Projets en partenariat du CCES	3	
Contingency Reserve Fund (note 8)	350 000	
Fonds de réserve éthique dans le sport (note 9)	447 979	
	<u>1 046 228</u>	\$

2 355 515 \$

ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2007

REVENUS

Patrimoine canadien (Sport Canada)	
Finance des programmes principaux - Éthique et services de contrôle de dopage	3 867 000 \$
Financement des projets du CCES	
Engagement – système sportif et Secrétariat de Sport pur	708 000
Ventes et services du CCES	439 553
Initiatives d'éthique dans le sport	338 700
Intérêts et revenus de placements	64 050
Divers	4 922
Projet CorpSensé	92 704
Projet Santé Canada	98 980
Entente ANADO-ADS/CCES	48 754
	<u>5 662 663</u> \$

DÉPENSES

Éthique et services de contrôle de dopage	4 265 919	\$
Engagement – système sportif	922 936	
Secrétariat de Sport pur	432 391	
Projet CorpSensé	92 704	
Projet Santé Canada	98 980	
Entente ANADO-ADS/CCES	48 754	
	<u>5 861 684</u>	\$

**EXCÉDENT DES REVENUS
(DÉPENSES) POUR L'ANNÉE** (199 021) \$

ÉTAT DE L'AVOIR DES MEMBRES POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 2007

	Surplus	Avoir investi dans des biens immobilisés	Investissement en actions du CCES dans les projets de partenariat	Fonds de réserve pour imprévus (note 8)	Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport (note 9)	Total
Solde—début d'exercice	243 753 \$	54 493 \$	3 \$	350 000 \$	597 00 \$	1 245 249 \$
Revenus nets (dépenses) pour l'exercice	(168 406)	(30 615)	-	-	-	(199 021)
Appropriation interfonds (note 9)	149 021	-	-	-	(149 021)	-
Purchase of capital assets	(73 249)	73 249	-	-	-	-
Solde—fin d'exercice	151 119 \$	97 127 \$	3 \$	350 000 \$	447 979 \$	1 046 228 \$

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. BUT DE L'ORGANISATION

Le Centre est l'autorité reconnue au Canada en matière de sport fondé sur des valeurs et sans dopage. Au nom de la communauté sportive canadienne, l'organisation fournit un leadership solide et efficace au Mouvement Sport pur et au Programme canadien antidopage. Le Centre offre des programmes et des services à l'échelle nationale et internationale en matière de consultation, d'éducation, de soutien technique et de solutions pour faire avancer le sport fondé sur des valeurs et sans dopage au Canada.

Le Centre a été incorporé sans capital-actions au moyen de lettres patentes émises le 29 avril 1991. Le Centre est exempt d'impôt sur le revenu à titre d'organisme à but non lucratif en vertu de la *Loi de l'impôt*.

2. CONVENTIONS COMPTABLES IMPORTANTES

- (a) Méthode de comptabilité
Les revenus et les dépenses sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, en vertu de laquelle ils sont reflétés dans les comptes dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés ou encourus respectivement, que telles transactions aient été réglées finalement ou non au moyen de réception ou paiement d'argent.
- (b) Contributions de Patrimoine canadien (Sport Canada)
Les contributions reçues de Patrimoine canadien (Sport Canada) sont sujettes à des conditions spécifiques concernant l'utilisation des fonds. Les registres comptables du Centre sont sujets à une vérification par Patrimoine canadien (Sport Canada) afin d'identifier les occasions, le cas échéant, où les montants imputés aux contributions n'ont pas été conformes aux conditions convenues et seraient par conséquent remboursables à Patrimoine canadien (Sport Canada). Les ajustements relatifs aux contributions des années précédentes sont enregistrés dans l'année au cours de laquelle Sport Canada requiert l'ajustement.
- (c) Immobilisations et amortissement
Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant, net de tout amortissement accumulé. Les améliorations locatives sont inscrites nettes de toutes incitations à prendre à loyer. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la base suivante :
- | | |
|---------------------------|------------------------------------|
| Équipement de bureau : | 5 ans |
| Équipement informatique : | 3 ans |
| Améliorations locatives : | selon la durée non écoulee du bail |
- (d) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère
Les actifs et les passifs monétaires exprimés en monnaie étrangère ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'année. Les éléments de revenus et de dépenses sont convertis au taux de change en vigueur au moment de chaque transaction.
- (e) Placements – Projets en partenariat du CCES
Le placement du Centre dans International Testing Inc. (I.T.I.), une filiale en propriété exclusive, est comptabilisé

selon la méthode du coût, en vertu de laquelle le placement est inscrit au prix coûtant et les gains de l'entité émettrice sont reflétés comme des gains du Centre uniquement dans la mesure où une distribution est effectuée. La filiale à propriété exclusive n'a pas été consolidée étant donné qu'elle n'influe pas sur le Centre. La note 7 décrit l'incidence sur le plan financier qu'I.T.I. aurait eu si les états financiers avaient été consolidés.

(f) Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif, du passif, des revenus et des dépenses et la divulgation de l'actif et du passif contingents. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers du Centre consistent en l'encaisse en banque, les placements à court terme, les comptes débiteurs et les comptes créditeurs ainsi que les frais courus. La direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à un risque important quant au taux d'intérêt ou à un risque quant au taux de change provenant de ces instruments financiers. Les montants imputés présentés dans l'état de la situation financière pour ces instruments financiers se rapprochent de la juste valeur en raison de leurs échéances immédiates ou prochaines.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient de la possibilité que les contributeurs et les clients ne puissent honorer leurs engagements et obligations. Le Centre est exposé au risque de crédit par ses comptes débiteurs. La direction est d'avis que le Centre n'est pas exposé à un risque de crédit important.

4. FONDS AFFECTÉS

Le Centre canadien pour l'éthique dans le sport/Canadian Centre for Ethics in Sport administre des fonds au nom de l'Entente internationale antidopage (EIA) et de l'Association of National Anti-Doping Organisations – Anti-Doping Services (ANADO-ADS).

Un montant de l'encaisse en banque de 14 910 \$ (2006 – 10 558 \$) est affecté pour les activités liées à l'EIA. Les revenus différés incluent un montant de 14 910 \$ lié à l'EIA.

Un montant de l'encaisse en banque de 28 202 \$ (2006 – 1 225 \$) est affecté aux activités liées à l'ANADO-ADS. Les revenus différés incluent un montant de 28 202 \$ (2006 – 1 265 \$) lié à l'ANADO-ADS.

5. INVESTISSEMENTS À COURT TERME

Compte d'épargne à d'intérêt élevé 1 313 077 \$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Net
Matériel de bureau	102 296 \$	76 171 \$	26 125 \$
Matériel informatique	138 264	121 271	16 993
Améliorations locatives	56 533	2 524	54 009
	297 093 \$	199 966 \$	97 127 \$

7. INVESTISSEMENT À LONG TERME PROJETS DE PARTENARIAT

International Testing Inc. (filiale en propriété exclusive) 3 \$

Si les états financiers d'International Testing Inc. avaient été consolidés, les biens totaux et les surplus auraient augmenté de 7 583 \$.

8. FONDS DE RÉSERVE POUR LES IMPRÉVUS

Au 25 mars 1997, le conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve pour les imprévus d'une valeur de 250 000 \$. Ces fonds représentent une source de revenus ou d'appui financier qui vise à compenser les interruptions inattendues d'entrée de fonds au Centre. Le Conseil d'administration a approuvé une appropriation de 50 000 \$ provenant des fonds de réserve pour les imprévus à l'excédent pour couvrir une partie du déficit au 31 mars 2000. Au cours de l'année fiscale se terminant au 31 mars 2001, le Conseil d'administration a approuvé un surplus aux fonds de réserve pour les imprévus de 50 000 \$ pour réapprovisionner le fonds à son montant d'origine de 250 000 \$. Une attribution additionnelle de 50 000 \$ a été approuvée au cours de l'exercice de 2001 et celui de 2002 pour augmenter le fonds de réserve pour les imprévus à 350 000 \$ au 31 mars, 2002. Aucune attribution n'a été approuvée au cours de l'année financière qui se termine en 2003, 2004, 2005, 2006 ou 2007.

9. FONDS DE RÉSERVE POUR L'ÉTHIQUE DANS LE SPORT

Le 26 mars 2002, le Conseil d'administration du Centre canadien pour l'éthique dans le sport a approuvé la création d'un fonds de réserve de la stratégie sur l'éthique au montant de 250 000 \$ destiné au financement de projets connexes au développement de la stratégie sur l'éthique à la discrétion du Conseil d'administration. En 2004, le Conseil d'administration a approuvé le changement de nom du fonds de réserve de la stratégie d'éthique en faveur du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport. Durant 2004, le Conseil d'administration a autorisé l'affectation d'un montant de 400 000 \$ des surplus du Fonds de réserve pour l'éthique dans le sport à la suite de la distribution d'une équité dans le programme Anti-Doping International. Le Conseil d'administration a aussi autorisé l'affectation d'un montant maximum de 100 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 33 000 \$. Durant 2005, le Conseil d'administration a aussi autorisé l'affectation d'un montant maximum de 100 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 20 000 \$. Aucune attribution n'a été requise au cours de l'année financière qui se termine en 2006. Durant 2007, le Conseil d'administration a autorisé l'affectation d'un montant maximum de 250 000 \$ du fonds de réserve pour l'éthique dans le sport au surplus dans le but de couvrir le déficit d'exploitation. Le montant réel affecté a été de 149 021 \$.

10. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES CONNEXES

Deux gestionnaires du Centre sont également des directeurs de la Fondation Sport pur, un organisme de bienfaisance enregistré. Le Centre a donné un support administratif au coût 243 750 (2005 - 185 000 \$) à la Fondation. Les comptes clients comprennent un montant échu de la Fondation Sport pur de 588 \$ (2006 - 2 328 \$). Les comptes fournisseurs comprennent un montant dû à la Fondation Sport pur de nil \$ (2006 - 16 984 \$).

Les activités de parrainage du Centre comprennent nil \$ (2006 - 15 000 \$) versés à la Fondation Sport pur.

International Testing Inc. (ITI) est une partie connexe par son statut de filiale à part entière du Centre.

11. ENGAGEMENTS

Le Centre a signé un bail pour son bureau jusqu'au 31 mai 2017 pour un loyer de base annuel et des frais d'exploitation et taxes connexes d'environ 119 000 \$ par année. Le loyer de base annuel sera de :

2008	72,820 \$	2012	102,610	2015	103,272
2009	90,694	2013	103,272	2016	103,272
2010	94,666	2014	103,272	2017	103,272
2011	98,638				

12. ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Cet état n'a pas été préparé compte tenu que tous les renseignements pertinents se retrouvent dans les autres états financiers.